

L'agriculture durable, une pratique de décroissance soutenable ?

Gilles Maréchal, coordinateur de la fédération régionale de Bretagne des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural,
gilles.marechal@civam-bretagne.org

De nombreux groupes de développement agricole se réclament de l'*agriculture durable*. Ce terme recouvre une variété de pratiques dont le caractère durable est évalué par des méthodes diverses, toutes inspirées du concept de *développement durable*. En pratique, elles s'appuient sur des axes d'analyse relatifs à l'économie, à l'environnement et au social, ensuite agrégés pour fonder une appréciation transversale. Sur le plan instrumental et heuristique, il y a donc filiation directe entre développement durable et agriculture durable, puisque la « sainte trinité » est à la base des analyses. Certains vont plus loin, en assimilant l'agriculture durable au développement durable appliqué au secteur agricole : l'agriculture durable serait ainsi le développement durable du secteur agricole, parfois étendu au monde rural dans son ensemble. La pertinence de cette définition peut être critiquée à la lumière du concept de décroissance soutenable, qui s'oppose frontalement à celui de développement durable. L'expérience des groupes se réclamant de l'agriculture durable (biologique ou non) de Bretagne est ici utilisée pour donner des pistes de réflexion dans ce débat.

Agriculture durable / développement durable : la fracture sémantique

Si l'adjectif durable est le même, agriculture et développement relèvent de deux champs sémantiques bien différents.

Le terme « agriculture » relève de la délimitation et de la classification, en désignant un secteur d'activité humaine particulier, dont la définition est assez consensuelle. Il conserve une certaine neutralité, au sens où il n'induit pas une démarche pré-définie pour parcourir le chemin vers la durabilité. Sa valeur est principalement heuristique et méthodologique, en posant les limites d'un champ de connaissance et de recherche. Dans le dipôle nature / culture, il s'oriente plutôt vers la nature (même s'il est acquis que la délimitation et la définition d'un objet naturel relèvent de la culture).

« Développement » est quant à lui un terme proposé par les économistes pour désigner un processus d'évolution au cours du temps : le développement c'est être plus développé aujourd'hui qu'hier. Le sens est donc finaliste, voire téléologique, bien qu'aucune situation ne puisse être déclarée « développée une fois pour toutes ». Mais « être plus développé », c'est quoi ? La réponse repose sur des choix politiques, sociaux, culturels. Le pôle d'attraction est donc la culture, même si l'idéologie dominante veut imposer comme relevant de la nature des conceptions culturelles, notamment dans le domaine politique (par exemple « *les mesures incontournables* » ou « *la mondialisation est un fait* » définies par les libéraux).

La durabilité du développement c'est vouloir appliquer et prolonger demain des choix d'aujourd'hui, alors que celle de l'agriculture relève de la délimitation d'un centre d'intérêt, sans préjuger des méthodes et moyens. Entre les deux gît une fracture sémantique reposant sur les dipôles nature / culture, heuristique / téléologie, méthodologie / normativité.

La critique du développement durable

Parmi les critiques adressées au développement durable, rappelons quelques arguments

- La vacuité du terme. Serge Latouche¹ insiste sur la contradiction entre « développement » et « durable ». Pour lui, le terme relève d'une antinomie (ou oxymore), comme « *l'obscur clarté* » de Victor Hugo, « *la guerre propre* » ou « *le libéralisme social* ». D'autant qu'il n'existe pas de définition précise et partagée de ce qu'est le développement qui reste globalement assimilé à la vague référence de U Thant, secrétaire général de l'ONU : « *Le développement, c'est la croissance plus le changement. Le changement en retour est social et culturel, aussi bien qualitatif que quantitatif.* » Dans ces conditions, « développement durable » ne voudrait plus rien dire puisqu'il peut tout désigner, et s'y référer relève de la déclaration d'intention. Ce que viennent confirmer des déclarations comme : « *Le développement durable, c'est tout d'abord produire plus d'énergie, plus de pétrole, plus de gaz, peut-être plus de charbon et de nucléaire, et certainement plus d'énergies renouvelables. Dans le même temps, il faut s'assurer que cela ne se fait pas au détriment de l'environnement.* »². Ce vide de sens génère d'interminables querelles sur la terminologie, comme en espagnol entre *desarollo sostenible*, *sustentable* et *sostenido*. Dans le domaine agricole, on voit se ranger les pratiques les plus diverses, et parfois les plus axées sur le court terme social ou écologique, sous la bannière « développement durable »³.
- L'idéalisation du contenu. Le développement durable doit être jugé sur ses résultats et pas sur des intentions théoriques. De la même façon que socialisme ou libéralisme (réellement existants) doivent être évalués par leurs effets concrets. Le développement, s'il s'est vu accoler divers qualificatifs (autocentré, endogène, participatif,...), ne se serait jamais émancipé d'une recherche prioritaire de la croissance, concept qu'il prétendait intégrer en le dépassant (cf. définition d'U Thant supra). La mesure du développement reste encore largement fondée sur des outils comme le produit intérieur brut, même si des références comme l'Indice de Développement Humain émergent (en bousculant quelque peu les hiérarchies habituelles). Faute de mesure, le développement durable serait donc pour l'heure essentiellement défendu pour ce qu'on aimerait qu'il soit et non pas pour des résultats concrets qui seraient peu différents de ceux du « développement tout court ».

1 LATOUCHE Serge, *A bas le développement durable ! Vive la décroissance conviviale !*, Institut d'études économiques et sociales pour la décroissance soutenable, <http://www.decroissance.org/>

2 4e rencontres parlementaires sur l'énergie, jeudi 11 octobre 2001, contribution de Monsieur Michel de Fabiani, président de BP France

3 On lit ainsi sur le site internet (<http://www.farre.org/>) du réseau FARRE (forum de l'agriculture raisonnée respectueuse de l'environnement) : « Répondant aux critères du développement durable, l'agriculture raisonnée prend en compte de manière équilibrée les objectifs des producteurs, les attentes des consommateurs et le respect de l'environnement », alors que les pratiques en question portent essentiellement sur le respect de la législation.

- L'économicisme. Le terme développement, d'origine économique, légitime la prévalence de l'économie sur les autres approches. Le développement serait donc par nature une affaire de spécialistes et d'experts. Le triangle économique / social / environnemental est systématiquement déséquilibré au profit de l'économique. Cette main-mise de l'économie et des économistes menacerait ainsi le débat démocratique⁴. Les considérations éthiques sont elles-mêmes instrumentalisées et marchandisées par le monde économique⁵. Au point que des experts de la Banque Mondiale s'inquiètent de la faible prise en considération des sciences de l'homme dans les programmes de développement⁶.
- L'impérialisme conceptuel. Le développement imposerait une conception occidentale de l'évolution du monde, présentée comme applicable et souhaitable pour toutes les sociétés⁷. Il ramène à la nature, au « seul chemin possible » une conception culturelle mouvante au fil du temps. Les phénomènes de domination à l'échelle de la planète permettent la diffusion de ce mythe⁸, propagé par les médias⁹ et des « missionnaires »¹⁰. La visée universaliste du développement ne serait ainsi pas différente par nature de celle de la colonisation telle qu'elle était défendue au 19^{ème} siècle. Les aspirations éthiques, sociales ou culturelles « différentes » ne sont pas entendues des développeurs¹¹.

Dans cette argumentation, c'est le terme « développement » qui est conçu comme facteur bloquant toute visée durable ou soutenable. Sa portée idéologique est soulignée par Rist dans la définition qu'il en donne « *le développement est constitué d'un ensemble de pratiques parfois contradictoires en apparence, qui, pour assurer la reproduction sociale oblige à transformer et à détruire de façon généralisée le milieu naturel et les rapports sociaux, en vue d'une production croissante de marchandises, biens et services, destinés, à travers l'échange, à la demande solvable* ».

Agriculture durable et objectifs de la décroissance soutenable

Au concept de développement durable qui lui semble déjà dépassé⁷, avec à peine une dizaine d'années de vie active, un mouvement d'idées propose de substituer celui de décroissance soutenable. Le monde rural et l'agriculture sont fréquemment au cœur de la réflexion de ce mouvement : « *C'est à partir des campagnes, épargnées par le développement industriel, que de nouveaux modèles de développement humain sont à inventer. Ces espaces de vie, proches de la nature et des sentiments écologiques qu'elle inspire, loin d'être considérés comme ceux d'un passé à abolir, sont appelés à devenir les lieux de créations sociales, économiques et culturelles déterminantes pour l'avenir de l'espèce humaine.* »¹² Même si les campagnes ainsi évoquées n'échappent pas à une certaine idéalisation, il peut être fructueux d'examiner la pratique de groupes agricoles en référence aux objectifs défendus par les tenants de la décroissance soutenable.

4 SAPIR Jacques, *Les économistes contre la démocratie. Pouvoir, mondialisation et démocratie*, Albin Michel, Paris, 2002.

5 SALMON Annie, *Ethique et ordre économique ; une entreprise de séduction*, CNRS éditions, Paris, 2002.

6 CERNEA Michael (dir), *La dimension humaine dans les projets de développement*, Karthala, Paris, 1998.

7 RIST Gilbert, *Le développement histoire d'une croyance occidentale*, Presses de Sciences Po, Paris, 1996

8 BARTHES Roland, *Mythologies*, éditions du Seuil, Paris, 1957.

9 WOLTON Dominique, *L'autre mondialisation*, Flammarion, Paris, 2003.

10 GRESLOU François, *Le coopérant missionnaire ou médiateur*, Syros, Paris, 1994.

me TODOROV Tzvetan, *Nous et les autres*, éditions du Seuil, Paris, 1989.

11 CANNAT Noël, *L'honneur des pauvres*, éditions Charles Leopold Mayer, Paris, 1997.

7 SACHS Wolfgang, *Le développement est un concept du passé*, publié dans le journal Le Monde du 27 juin 2000, http://www.apres-developpement.org/html/textes/lalignedhorizon/sachs_monde.htm

12 RABHI Pierre, *L'économie en question*, <http://archives.yhad.org/ml/agora-200203/msg00095.html>

A cause de son expression concrète, un texte de Pierre Rabhi (agriculteur qui plus est) est particulièrement intéressant. Les axes de travail qu'il propose dans ce qui constitue un programme politique sont les suivants

1 - Se libérer de la société de surconsommation

L'expérience de beaucoup de groupes engagés dans des démarches d'agriculture durable (agriculture biologique comprise) repose sur la sobriété. Nombre d'agriculteurs fondent leur démarche sur un véritable « projet de vie »¹⁴ où le revenu, fondement du pouvoir d'achat et donc du niveau de consommation, n'est qu'un des éléments. La vie sociale, familiale et culturelle, le temps de loisirs, la fierté du métier, la connaissance intime et le dialogue avec la nature, l'autonomie de décision y sont pris en considération. La frugalité est acceptée, voire revendiquée, comme condition d'un épanouissement professionnel.

Sur le plan des techniques, les pratiques développées visent à éliminer les surconsommations. A l'amont, les potentialités agronomiques, géographiques, culturelles du territoire sont valorisées au mieux, sans surfertilisation ou produits phytosanitaires « au cas où ». Le culte du tracteur de 120 chevaux ne règne pas en maître, l'animal (avec, comme le dit André Pochon « une barre de coupe à l'avant et un épandeur à l'arrière ») ou la nature étant mis à contribution en priorité. A l'aval, les producteurs visent des modes de commercialisation directs limitant les consommations induites (suremballages, publicité). Ils privilégient certaines caractéristiques des produits comme la qualité sanitaire et organoleptique par rapport à des considérations basées sur le marketing exercé dans les points de vente.

2 - Produire et consommer localement

La dimension locale est prise en considération par les groupes sous l'appellation de démarche territoriale. La prise en compte des caractéristiques du territoire (physique avec ses données climatiques, agronomiques ; humain avec ses particularismes sociaux, culturels, commerciaux) valorise en priorité ce qui est disponible localement. L'exemple des systèmes herbagers repose sur une analyse approfondie du territoire et de ses potentialités. Le recours à « l'importation » est décidé comme un second choix après valorisation des ressources locales.

Sur le plan de la consommation, l'expérience des groupes de Bretagne qui se réclament d'une démarche d'agriculture durable, illustre l'importance prise par le local. Les premiers groupes apparus en Bretagne avaient un champ géographique étendu (le département) et travaillaient sur une thématique assez étroite (par exemple valorisation de l'herbe). Désormais, les nouveaux groupes adoptent plutôt, y compris dans leur nom, une posture territoriale (Bro an Are, Cap Sizun, Kreiz Breizh, Mené). Ils sont souvent constitués autour de thématiques de vente en circuit court (intégrant parfois d'autres acteurs locaux, comme des artisans) ou d'animation du territoire. Les groupes à échelle géographique large s'intéressent quant à eux à la territorialisation de leur action, dans le cadre de dynamiques locales.

3 - Autonomie et solidarité

L'autonomie est considérée comme une valeur centrale par beaucoup de groupes. Elle est donc posée comme un but, une fin, indépendamment des moyens. Cette quête s'exprime à l'échelle des choix individuels mais aussi dans l'action collective.

Sur le plan individuel, l'autonomie relève aussi des moyens, puisqu'elle est nécessaire à l'approche territoriale. Une « agriculture de recettes », où le producteur applique des orientations standard, n'est pas compatible avec la valorisation des ressources locales. Le producteur doit décider, de façon autonome, des orientations de son exploitation, en prenant

14 terme fréquemment employé dans le travail fait avec les jeunes en vue de l'installation

en compte les contraintes et potentialités de son exploitation et de son environnement. Choix philosophique et nécessité se conjuguent donc en faveur de l'autonomie.

Mais la solidarité est indispensable pour que l'autonomie conserve un sens social et ne devienne pas l'instrument de la concurrence et de « *la guerre de tous contre tous* ». C'est à travers le partage d'expérience, la mutualisation des résultats que s'exprime le souci de solidarité dans l'autonomie des producteurs. Ils veulent rester maître de leur « appareil de développement » (au sens agricole du terme) et utilisent pour cela la loi de 1901 qui donne un cadre démocratique à l'action concertée.

4 - La réciprocité comme alternative au marché

La réciprocité ne fait pas partie du langage couramment utilisé dans les groupes « agriculture durable », contrairement au mouvement Tiers-Mondiste par exemple.

Pourtant, la « *prise de conscience et la pédagogie de la globalité planétaire* » dont parle Pierre Rabhi fait l'objet de nombreux débats. Les réflexions sur les politiques agricoles ou les modèles technologiques intègrent les effets sur les agriculteurs du Sud. L'autonomie revendiquée par les producteurs inclut une perspective de solidarité planétaire : le modèle technologique dominant en Bretagne est en effet fortement dépendant des importations (protéines, énergie) et des exportations (volaille et porc standards). La démarche de réduction de la dépendance est perçue comme une incitation pour les pays producteurs de consommation intermédiaires (soja du Brésil, manioc de Thaïlande) à développer un secteur d'agriculture familiale, national et moins dépendant des marchés mondiaux.

A l'échelle locale, les contacts directs entre producteur et consommateur sont recherchés pour créer un lien social qui dépasse le simple acte de production et de commercialisation. La réciprocité se manifeste par l'implication de consommateurs ou militants associatifs dans la vie des groupes (par exemple en siégeant au Conseil d'Administration) et par la participation des agriculteurs à la vie sociale et culturelle locale (manifestations culturelles ou travaux de réhabilitation de l'environnement par exemple).

Agriculture durable et décroissance soutenable

Le programme de décroissance soutenable proposé par Pierre Rabhi semble donc compatible avec la pratique de groupes « agriculture durable » en Bretagne. Celle-ci s'inscrit-elle pour autant dans un programme que l'on peut qualifier de « décroissance » et de « soutenable » ?

Le terme « décroissance », lui aussi issu de la théorie économique, peut être examiné dans un sens extensif, comme indicateur d'une diminution du volume de biens et services marchands, mesurés par une unité monétaire. La mesure est particulièrement délicate pour l'agriculture puisque même les analyses néo-classiques identifient l'importance des externalités dans le domaine agricole: négatives (qualité des eaux, destruction du bocage, exode agricole par exemple dans le cas de la Bretagne) ou positives (paysage, qualité sanitaire, dynamisme territorial). Or la démarche d'agriculture durable se fonde sur la croissance des externalités positives, grâce notamment à la prévention : polluer puis dépolluer crée de la croissance, mais ni richesse ni bien-être.

Un exemple peut illustrer l'expérience de l'agriculture durable. Prenons le cas d'une exploitation laitière (cas fréquent en Bretagne) qui se convertit selon un cahier des charges de production biologique ou herbagère. Contribue-t-elle à une décroissance ? Après conversion, le revenu de l'exploitation sera quasi-exclusivement fondé sur les ventes (lait et animaux), à un prix identique ou voisin des prix en conventionnel. L'exploitation conventionnelle continue pour sa part à percevoir

1. le prix des produits ;

2. les primes (par exemple celles de l'Union Européenne liées à la culture de maïs) ;
3. le renoncement de la société à percevoir une taxe selon le principe pollueur-payeur.

Le revenu total de l'exploitation reconvertie est donc sensiblement inférieur à celui de l'exploitation conventionnelle, pour un volume livré identique ou inférieur (en cas d'extensification). Il y a donc en ce sens décroissance si elle est mesurée en termes monétaires, même si une approche classiquement utilitariste met en évidence la croissance des externalités positives et aménités. Cet effet se double d'une délocalisation géographique, puisqu'une part supérieure de la valeur ajoutée est distribuée sur le territoire de l'exploitation, au détriment des lieux d'implantation des industries productrices de consommation intermédiaires. Or, la répartition de la valeur ajoutée n'est pas indifférente, puisqu'elle évolue généralement dans le sens d'une concentration dans les espaces urbains.

Enfin, la décroissance est évaluée selon le système de prix en vigueur. Or celui-ci ne prend pas en considération les effets de long terme, comme l'épuisement des ressources ou l'augmentation de l'entropie¹³. En d'autres termes, une telle évaluation suppose que les prix actuels de l'énergie représentent fidèlement l'état des ressources énergétiques. L'importance des intérêts en jeu, démontrés par la récente guerre d'Irak, permet d'en douter. Dans le domaine énergétique, une étude en cours du réseau agriculture durable des CIVAM montre qu'il existe un écart important d'efficacité énergétique entre une exploitation conventionnelle (qui consomme 12 à 13 kilogrammes équivalents de litres fuel pour 100 litres de lait produits) et une exploitation biologique ou « durable » (7 à 9 litres). Sur le long terme, l'agriculture durable accentuera d'autant la décroissance que les prix de l'énergie refléteront l'épuisement des ressources.

Cette décroissance est-elle « soutenable » ? Du point de vue de l'éleveur, la décroissance des recettes est en partie compensée en termes de revenu par le relèvement de la valeur ajoutée. L'augmentation de celle-ci en proportion est due à la diminution des consommations intermédiaires (intrants). Mais la durabilité de l'exploitation est aussi renforcée par des investissements sensiblement moins forts qu'en agriculture conventionnelle, ce qui a un effet sur le revenu net de l'exploitant et sur la transmissibilité de l'exploitation. Cette perspective permet de dépasser la durabilité individuelle de l'entreprise en l'inscrivant dans le champ social de l'agriculture et de ses acteurs. Par ailleurs, la diminution de la pression environnementale et la création d'aménités (paysage, haies,...) renforcent la durabilité de l'exploitation, considérée à travers le regard des citoyens et consommateurs.

Il semble donc que les pratiques d'agriculture biologique et durable répondent à la fois à la terminologie et au programme du mouvement de décroissance soutenable. Pourtant, c'est le concept de développement durable qui reste la boussole pour la réflexion de la majorité des agriculteurs qui l'animent.

Sur le plan évaluatif, l'apport de ce concept est indéniable. Il a permis la mise au point d'outils de compréhension et d'évaluation des pratiques agricoles qui dépassent les approches classiques. Ainsi la grille de durabilité du Réseau Agriculture Durable, aujourd'hui diffusée à large échelle, ose intégrer des critères qualitatifs sur la qualité de la vie sociale ou la transmissibilité de l'exploitation à un jeune. Les cahiers des charges de groupes « agriculture durable » intègrent des critères sociaux et environnementaux. Ils enrichissent la réflexion des agriculteurs biologiques (parfois membres des groupes) sur leur propre cahier des charges, essentiellement technique.

13 GEORGESCU-ROEGEN Nicholas, *La décroissance*, éditions sang de la terre, Paris, 1995.

Par contre, sur le plan normatif, le concept de développement durable reste trop flou pour orienter la vie des groupes dans un sens original. D'autres pratiques se réfèrent au développement durable comme fondement de leur action, alors que leurs ambitions et leurs résultats sont très différents. L'expérience de pionniers des agriculteurs durables et biologiques devrait les inciter à explorer de nouvelles voies : celles qui sont proposées par le mouvement de décroissance soutenable sont suffisamment compatibles avec leurs pratiques pour qu'elles ne soient pas négligées. Le terme « développement durable », aujourd'hui largement médiatisé, pourrait connaître le désintérêt qu'ont vécu d'autres expressions. La réflexion menée autour de la décroissance soutenable pourrait alors révéler tout son intérêt.

BIBLIOGRAPHIE

- AZOULAY Gérard, *Les théories du développement*, presses universitaires de Rennes, Rennes, 2002.
- BARTHES Roland, *Mythologies*, éditions du Seuil, Paris, 1957.
- CANNAT Noël, *L'honneur des pauvres*, éditions Charles Leopold Mayer, Paris, 1997.
- CERNEA Michael (dir), *La dimension humaine dans les projets de développement*, Karthala, Paris, 1998.
- FISCHLER Claude, *L'omnivore*, éditions Odile Jacob, Paris, 2001.
- GEORGESCU-ROEGEN Nicholas, *La décroissance*, éditions sang de la terre, Paris, 1995.
- GRESLOU François, *Le coopérant missionnaire ou médiateur*, Syros, Paris, 1994.
- LATOUCHE Serge, *La déraison de la raison économique*, Albin Michel, Paris, 2001.
- PASSET René, *L'illusion néo-libérale*, Flammarion, Paris, 2000
- PARTANT François, *La fin du développement*, éditions la découverte / Maspéro, Paris, 1982.
- RIST Gilbert, *Le développement histoire d'une croyance occidentale*, Presses de Sciences Po, Paris, 1996
- SALMON Annie, *Ethique et ordre économique ; une entreprise de séduction*, CNRS éditions, Paris, 2002.
- SAPIR Jacques, *Les économistes contre la démocratie. Pouvoir, mondialisation et démocratie*, Albin Michel, Paris, 2002.
- PHILONENKO Grégoire, Guienne Véronique, *Au carrefour de l'exploitation*, éditions Desclée de Brouwer, Paris, 1997.
- TODOROV Tzvetan, *Nous et les autres*, éditions du Seuil, Paris, 1989.
- VIVERET Patrick, *Reconsidérer la richesse*, éditions de l'aube, Lille, 2003
- WOLTON Dominique, *L'autre mondialisation*, Flammarion, Paris, 2003.

DOCUMENTS EN LIGNE

- CHEYNET Vincent, *Décroissance et démocratie*, Institut d'études économiques et sociales pour la décroissance soutenable, <http://www.decroissance.org/>
- CLÉMENTIN Bruno, CHEYNET Vincent, *La décroissance soutenable*, Institut d'études économiques et sociales pour la décroissance soutenable, <http://www.decroissance.org/>
- LATOUCHE Serge, *A bas le développement durable ! Vive la décroissance conviviale !*, Institut d'études économiques et sociales pour la décroissance soutenable, <http://www.decroissance.org/>
- LATOUCHE Serge, *En finir, une fois pour toutes, avec le développement!*, publié dans Le Monde Diplomatique de mai 2001, <http://www.monde-diplomatique.fr/2001/05/LATOUCHE/15204>
- RABHI Pierre, *L'économie en question*, <http://archives.yhad.org/ml/agora-200203/msg00095.html>
- RAVIGNAN (DE) François, *Peut-on en finir avec le développement ?*, http://www.apres-developpement.org/html/textes/lalignedhorizon/ravignan_finirdev.htm
- RAVIGNAN (DE) François, *L'après et l'autrement du développement ?*, http://www.apres-developpement.org/html/textes/lalignedhorizon/ravignan_primevere.htm
- SACHS Wolfgang, *Le développement est un concept du passé*, publié dans le journal Le Monde du 27 juin 2000, http://www.apres-developpement.org/html/textes/lalignedhorizon/sachs_monde.htm
- SCHNEIDER François, *Point d'efficacité sans sobriété !*, Institut d'études économiques et sociales pour la décroissance soutenable, <http://www.decroissance.org/>